

<p>Association La bobine</p>	<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Lundi 25 novembre 2019 – 19h30 – 22h</p>	<p>Petite salle Marcel Sembat Chalon-sur-Saône</p>
<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture ; - rapport d'activités 31^e saison 2018-2019 ; - rapport financier 2018-2019 ; - projets 32^e saison 2019-2020 ; - budget prévisionnel 2019-2020 ; - questions diverses et débat général ; - renouvellement du CA. 	<p>Présents à la tribune :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Chantal Thévenot, présidente de l'association ; – Jean-Luc Chemorin, secrétaire ; – Benoît Dessaut, adjoint aux affaires culturelles à la mairie de Chalon/Saône <p>Projection Power Point : Laurence Vincent.</p> <p>Membres adhérents : 99 présents</p> <p>Membres de droit : Benoît Dessaut, adjoint au maire représentant la mairie de Chalon/Saône, Simone Fudaley représentant la CMCAS Caisse mutuelle complémentaire d'activités sociales de Bourgogne.</p> <p>Et, en fin d'A.G. Sébastien Martin président de la communauté d'agglomération du Grand Chalon et vice-président du Conseil Départemental.</p>	

OUVERTURE par Chantal Thévenot, présidente

La présidente salue les participants à l'assemblée et remercie les membres de droit présents ou représentés.

Elle remercie aussi le cinéma Axel et, pour leur soutien financier, la ville de Chalon-sur-Saône, Le Grand Chalon, le Conseil départemental de Saône-et-Loire, la CMCAS et le CME ainsi que tous les partenaires qui ont contribué au succès des temps forts du 30^e anniversaire de La bobine. Elle remercie enfin pour leur partenariat culturel : l'Acid -agence de diffusion du cinéma indépendant-, le Conservatoire de Chalon/Saône, l'Espace des Arts, les festivals *Chalon tout court* et *Les Musicaves*, le Musée Nicéphore Niépce et les Amis du musée, Habitat et humanisme, Centre image Bourgogne-Franche-Comté, la Maison de l'architecture de Bourgogne et le Groupe journées prison de Varennes-le-Grand.

Elle rappelle l'attachement de La bobine à proposer un cinéma garantissant la diversité culturelle et soutenant les films fragiles et les cinématographies peu présentes sur les écrans. Cette démarche est reconnue par certains professionnels du cinéma ; ainsi lors des dernières Rencontres Cinématographiques de Dijon, elle a relevé les paroles de l'un d'entre eux : « Comprendre ce dont les gens ont envie, certes. Mais il faut aussi proposer des choses que les gens n'attendent pas. Il faut créer le désir, il faut aller les chercher et pour cela le travail des associations est incomparable ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS présenté par Chantal Thévenot, présidente

▪ Films sélectionnés lors de la saison 2018 - 2019

91 longs métrages ont été sélectionnés cette année, c'est beaucoup plus que les autres années ; cela s'explique par les temps forts du 30^e anniversaire de La bobine : le festival des comédies musicales et le festival Chefs Op' en Lumière. A noter qu'outre les films français (35% des films projetés), les films européens sont aussi très présents (22%), sans gommer l'existence des films des continents américain (22%) et asiatique (20%). La difficulté reste à trouver des films africains (3%). La variété des genres montre que le drame n'est pas le seul genre projeté à La bobine ; avec les comédies, les comédies dramatiques, les thrillers, les films d'action et les documentaires, on note une percée de la comédie musicale et du fantastique.

▪ Bilan des fréquentations 2018 - 2019

La sélection de la saison a été vue lors des séances de La bobine par 13436 spectateurs. A cela s'ajoutent 3459 spectateurs qui ont vu cette sélection à d'autres séances que celles du lundi ou du jeudi soir.

▪ Adhésions 2018 - 2019

Les 995 adhérents de cette année apportent la part la plus importante des recettes et assurent le poids de La bobine auprès des distributeurs.

▪ **Invités et soirées spéciales**

Nous avons accueilli 30 invités durant cette saison : 11 réalisateurs, 7 chefs opérateurs, 4 journalistes-critiques, 3 musiciens, 2 acteurs, 2 experts dans leur domaine, 1 responsable de festival et 1 distributeur.

Outre la participation de La bobine au festival Télérama, au festival Chalon tout court et à la fête du cinéma, les soirées spéciales ont proposé divers thèmes : Architecture, l'extrême Orient dans tous ses états, cinéma allemand, cinéma italien, films musicaux... 9 avant-premières et 2 sorties nationales.

▪ **Pas d'intervention de l'assemblée sur le rapport d'activités**

▪ **Vote du rapport d'activités**

Nombre de votants au moment du vote : 101 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 101.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER présenté par Laurence Vincent, représentant la trésorière

▪ **Dépenses et recettes de la saison 2018/2019**

DÉPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Administration	3 290	Adhésions	14 635
Communication	2 048	Soirées spéciales	784
Reprographie	1 589	dont Soirée courts métrages (22 nov. 2018)	784
Site Internet	459	Subventions	5 225
Contacts avec les professionnels	2 793	Ville de Chalon-sur-Saône	3 825
dont participation aux festivals	1 747	Conseil Départemental de Saône-et-Loire	800
Soirées spéciales	7 341	Grand Chalon (Soirée "Courts Métrages")	600
Soirée courts métrages (22 nov. 2018)	2 336	Mécénats, partenariats, dons	1 112
Autres soirées spéciales	5 005	Crédit Mutuel Enseignant	850
		Partenariats (Festival Diversité, Centre Image)	172
		Dons de particuliers	90
		Autres	190
Sous-total « Programmation ordinaire »	15 473	Sous-total « Programmation ordinaire »	21 946
Célébration des 30 ans	17 568	Subventions/mécénats « 30 ans »	3 400
Ciné-concert (16 oct. 2018)	709	Grand Chalon	2 900
Comédies musicales (10-13 janv. 2019)	2 495	Crédit Mutuel Enseignant	500
Festival « Chefs Op' en Lumière » (27-31 mars 2019)	12 368	Subventions/mécénats « festival Chefs Op' »	3 300
Autres (dont stylos des 30 ans)	1 996	Direction Régionale des Affaires Culturelles	2 000
		Conseil Départemental de Saône-et-Loire	1 000
		MAIF	300
		Autres recettes « 30 ans »	2 661
		dont vente de stylos	1 615
		Autres recettes « festival Chefs Op' »	4 844
		dont encarts publicitaires	4 115
Sous-total « 30 ans »	17 568	Sous-total « 30 ans »	14 205
TOTAL	33 042	TOTAL	36 151

- Le niveau des **recettes** ordinaires est similaire aux saisons précédentes. Le nombre d'adhérents est en légère hausse (+ 10 %). La bobine a compté 995 adhérents en 2018/2019.
- Le niveau des recettes exceptionnelles est supérieur à ce qui avait été anticipé (9 650 € hors fonds propres dans le budget prévisionnel). Ceci est notamment dû à la vente d'encarts publicitaires. A noter qu'une subvention exceptionnelle du CMCAS avait également été perçue au cours de la saison 2017/2018 au titre de la célébration des 30 ans et qu'une subvention du Fonds d'intervention régional (2 000 €) a été versée au cours de la saison 2019/2020 au titre de la 1^{ère} édition du festival « Chefs Op' en Lumière ».
- Les **dépenses** ordinaires sont inférieures aux saisons précédentes (22 047 € en 2017/2018) : du fait des célébrations des 30 ans, seules 13 soirées spéciales ont été organisées au titre de la programmation ordinaire (au lieu de 22 en 2017/2018).
- Les dépenses des 30 ans sont quant à elles telles qu'anticipées (17 650 € dans le budget prévisionnel).
- Les **aides en nature** ont été nombreuses et précieuses.

- Les comptes de la saison 2018/2019 s'équilibrent ainsi avec un **bénéfice** (+ 3 110 € alors qu'il avait été envisagé d'engager jusqu'à 8 000 € de réserves pour cette saison anniversaire).
- L'état de la **trésorerie** reste ainsi excellent (22 284 € au 31 août 2019). Il permet à l'association d'envisager sereinement l'avenir et la seconde édition du festival « Chefs Op' en Lumière » au cours de la saison 2019/2020.

- **Observation de la vérificatrice aux comptes** (Geneviève Daumas-Prudon)

« J'ai contrôlé les enregistrements comptables de La bobine, je n'ai remarqué aucune anomalie, donc je certifie l'exactitude des comptes ».

- **Intervention de l'assemblée sur le rapport financier**

Janick Leconte note que le budget de La bobine et celui du festival Chefs Op' en Lumière ne courent pas sur les mêmes périodes et que des avantages en nature n'apparaissent pas.

- **Vote du rapport financier**

Nombre de votants au moment du vote : 101 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 101.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

PROJETS SAISON 2019 – 2020 présentés par Chantal Thévenot

- **Tarifs et adhésions**

Pas de changement de tarifs par rapport à la saison précédente et comme toujours ne pas oublier de présenter la carte munie d'une photo d'identité aux caisses du cinéma. Elle offre également une réduction de 2 euros sur une place au Mégarama.

A noter les adhésions en ligne qui sont désormais possibles grâce à la mise en place assurée par la trésorière Cécile Cherrier. A cette date plus de 160 adhésions en ligne ont été enregistrées et par la même occasion ont généré 120 € de dons.

- **Communication**

La communication se poursuivra grâce au site désormais remodelé, les rappels via MailChimp et la Nota Bobine et, de temps en temps la Newsbobine. Comme l'an dernier il n'y aura plus d'envoi postal du programme-papier mais celui-ci reste à la disposition de tous dans le hall du cinéma Axel et dans divers lieux de Chalon et des environs.

- **Programmation**

Le début de saison a vu déjà 3 réalisateurs et 3 soirées spéciales, une soirée mexicaine est à venir ce trimestre. Seront repris le festival Télérama avec 2 avant-premières, un cycle Asie et bien entendu la venue d'invités comme, prochainement, la venue de l'acteur Gilles Cohen.

- **Le festival Chefs Op' en Lumière**

Le conseil d'administration de La bobine a décidé de créer une nouvelle association pour assurer la reconduction de festival. Ainsi, comme tout festival, Chefs Op' en Lumière a désormais sa structure propre, cela permet à chacun de s'investir dans la ou les structures de son choix et clarifie les demandes de subventions.

- **Interventions sur les projets saison 2019-2020**

Janick Leconte, président de l'association Chefs Op' en Lumière précise que fort de sa première édition qui a atteint près de 2000 spectateurs dont beaucoup de jeunes, ce type de festival inédit en France désire travailler sur le cinéma Art et Essai. L'année 2019-2020 comptera plus de partenaires dont l'Espace des Arts ; Nicolas Royer, nouveau directeur de l'Espace des Arts espère inscrire le 3^e festival dans la plaquette 2021. La 2^e édition assurera plus de 25 projections. Outre un ciné-concert, une master-class, il est programmé un hommage à Pierre Lhomme avec le film *Cyrano de Bergerac* et la présence de Jean-Paul Rappeneau. Un jury lycéens et un jury du public sont prévus.

▪ **Budget prévisionnel 2019/2020**

DÉPENSES (euros)		RECETTES (euros)	
Administration	2 850	Adhésions	13 500
Communication	2 800	Soirées spéciales	1 300
Reprographie	2 500	Soirée courts métrages	800
Site Internet	300	Autres soirées spéciales	500
Contacts avec les professionnels	2 650	Subventions	6 325
dont participation aux festivals	1 700	Ville de Chalon-sur-Saône	3 825
Soirées spéciales	14 000	Conseil Général de Saône-et-Loire	800
Soirée courts métrages (28 nov. 2019)	2 500	CMCAS de Bourgogne	650
Autres soirées spéciales	11 500	Crédit Mutuel Enseignant	450
		Grand Chalon (Soirée "Courts Métrages")	600
		Autres	1 175
Sous-total « Programmation ordinaire »	22 300	Sous-total « Programmation ordinaire »	22 300
Festival Chefs Op' en Lumière	13 500	Subventions « Festival »	7 500
Don à la nouvelle association « Chefs Op' en Lumière »	6 000	Ville de Chalon-sur-Saône	5 000
Participation à la 2 ^e édition du festival (mars 2020)	7 500	Grand Chalon	2 500
		Autres	6 000
		Fonds propres	6 000
Sous-total « Festival »	13 500	Sous-total « Festival »	13 500
TOTAL	35 800	TOTAL	35 800

- Le budget prévisionnel pour la **programmation ordinaire** est supérieur aux dépenses ordinaires de la saison 2018/19 (au cours de laquelle les soirées spéciales ont été moins nombreuses du fait des événements exceptionnels proposés au titre des 30 ans de La bobine) mais similaire aux saisons précédentes. Nous tablons sur un maintien des adhésions et des subventions régulières.
- Un budget exceptionnel est prévu pour participer à la **2^e édition du festival** « Chefs Op' en Lumière ». Une nouvelle association a été créée début septembre 2019 pour gérer les prochaines éditions du festival. La bobine prévoit de lui faire un don de 6 000 €, issue de ses réserves, afin de lui assurer un volant de trésorerie. Une telle mobilisation de fonds propres avait été anticipée au cours des dernières saisons afin de préserver des réserves de fonctionnement équivalentes à plus de la moitié du budget de programmation ordinaire. De plus, La bobine prévoit de prendre en charge des dépenses de l'édition 2020 du festival à hauteur du montant des subventions que La bobine aura perçues au titre du festival, dans le cadre d'une convention de partenariat qu'il reste à établir entre La bobine et la nouvelle association. La ville de Chalon a d'ores et déjà accordé une subvention de 5 000 € au titre de la 2^e édition du festival, et une demande de subvention a également été déposée auprès du Grand Chalon. Les autres demandes de subvention (auprès du Conseil régional, de la DRAC et du Conseil département notamment), ainsi que la vente d'encarts publicitaires et autres produits, et la collecte de dons liés au festival seront gérés directement par la nouvelle association pour financer la 2^e édition du festival dont le budget a été estimé à 23 700 €.

▪ **Subvention et don**

Benoît Dessaut annonce que la mairie de Chalon-sur-Saône a accordé à La bobine une subvention dite « coup de pouce » pour aider les associations sur des besoins précis, en l'occurrence la 2^e édition du festival Chefs Op' en Lumière.

De son côté La bobine propose de verser sur ses fonds propres la somme de 6000 € au festival et soumet cette proposition au vote de l'assemblée.

Nombre de votants au moment du vote : 101 ; contre : 0 ; abstentions : 0 ; pour : 101.

Le versement est adopté à l'unanimité.

- **Intervention des élus**

Benoît Dessaut, adjoint aux affaires culturelles à la mairie de Chalon/Saône souligne l'excellent partenariat entre La bobine et la Mairie de Chalon/Saône et la richesse de la saison écoulée. Aussi il comprend la création d'une 2^e association pour garantir la répartition des tâches. Il félicite la Présidente « présente sur tous les fronts ».

Sébastien Martin, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalon salue la ténacité de la Présidente qui porte de bons projets et développe ainsi les partenariats. Il assure que le Grand Chalon restera dans les partenaires du prochain festival Chefs Op' soulignant qu'il permet la venue de professionnels du cinéma et de ce fait contribue au rayonnement du territoire qui a connu l'implantation de Kodak.

- **Intervention sur les adhésions**

Une adhérente demande s'il ne faut pas prévoir un cadeau au 1000^e adhérent si La bobine atteint ce nombre cette année. La présidente répond que c'est effectivement envisageable.

- **Interventions sur l'avenir du cinéma en centre-ville**

Benoît Dessaut rappelle que le projet de rénovation des salles en centre-ville était lié à la construction du multiplexe et qu'il tient à cœur au directeur de Mégarama. C'est un projet qui n'est pas un projet uniquement pour La bobine mais bien pour le centre-ville de Chalon. La mairie ne lâche pas l'affaire et le Maire vient d'écrire au Directeur Général Adjoint de *Mégarama* afin de rappeler les engagements de la société.

Chantal Thévenot renvoie à la lecture de l'article paru dans le JSL dans lequel M. Lemoine, Directeur Général, a bien annoncé la rénovation du cinéma *Les 5 Nef* dont les murs appartiennent à *Mégarama* ce qui n'est pas le cas de l'*Axel*. D'autre part, elle a contacté directement le Directeur Général Adjoint qui confirme la réflexion en cours sur les travaux à entreprendre et pense que ces derniers devraient s'achever fin 2020/début 2021. Durant ces travaux, les projections seront toujours assurées à l'*Axel*.

Plusieurs adhérents interviennent en regrettant que cette implantation de salles rénovées en centre-ville soit une affaire qui traîne depuis des années et doutent encore de la solidité des engagements pris par les diverses parties.

Benoît Dessaut insiste en affirmant que des engagements ont été pris et qu'il n'est pas question de faire un procès d'intention à *Mégarama*. Le projet aboutira mais il faut laisser le temps aux différentes étapes de se faire.

En ce qui concerne l'état des salles de l'*Axel*, la Présidente rassure l'assemblée en précisant que les vérifications en matière d'hygiène et de sécurité dans les salles actuelles sont faites régulièrement conformément à la réglementation en vigueur.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU C.A. Anne Passerat responsable du vote

- **Désignation du vérificateur aux comptes**

Mme Geneviève Daumas-Prudon est reconduite dans ses fonctions de vérificatrice aux comptes.

- **Membres du C.A. sortants**

Jean-Luc Chemorin, Danielle Desmaris, Gilles Préaut et Laurence Vincent pour fin de mandat. Cécile Cherrier suite à démission pour raisons personnelles.

Chantal Thévenot tient à remercier Cécile pour l'impeccable travail de trésorière qu'elle a assuré mais aussi pour avoir été à l'initiative du festival Chefs Op' en Lumière et pour tout son apport en matière de communication.

- **Appel à candidature dans la salle puis auprès des membres sortants**

Se portent candidats : Pascal Sagnol, Jean Sémon, Jean-Luc Chemorin, Danielle Desmaris, Gilles Préaut et Laurence Vincent.

▪ **Présentation des candidats devant l'assemblée**

Pascal Sagnol, Chalonnais depuis 15 ans, exprime son appréhension de vouloir intégrer « une équipe d'érudits de cinéma » alors qu'il dit n'être qu'un « amateur occasionnel ».

Jean Sémon, Chalonnais depuis 30 ans et cinéphile depuis toujours a relevé l'annonce de La bobine cherchant un trésorier. Il veut faire profiter l'association de son expérience en la matière car il est déjà trésorier dans une ONG depuis 10 ans. C'est une candidature qu'il fait en connaissance de cause après avoir discuté des tâches liées au poste avec la présidente et la trésorière sortante.

Jean-Luc Chemorin, après une période d'absence, s'est posé la question de rester ou non au sein du CA de La bobine. Celles qu'ils nomment dans l'équipe « les conquérantes » lui ayant avancé des arguments solides pour continuer, il se présente avec trois engagements : poursuivre le travail de secrétariat, défendre « les bonnes manières » dans les pratiques et promouvoir « un cinéma qui dans le fond comme dans la forme nous sorte de la tendre indifférence du monde afin d'acquérir un beau soleil intérieur ! ».

Danielle Desmaris renouvelle avec plaisir son mandat en promettant de mettre « le même enthousiasme dans la participation à la vie de La bobine » et en espérant que le choix des films conviendra à tous.

Gilles Préaut dit qu'il engagé à La bobine depuis ses débuts et qu'il tient à rester au sein du CA.

Laurence Vincent représente sa candidature en faisant une promesse, celle de parler moins vite lors de la présentation des films.

▪ **Dépouillement du vote**

Scrutateurs : Anne Passerat et Thierry Petit, Marie-Anne Lerat et Jean-Marc Lachapelle, Edgard Virlogeux et Audrey Claude.

▪ **Résultats du vote**

(Après contrôle et vérification)

Nombre de présents au moment du vote : 99 ; bulletin blanc : 0 ; bulletin nul : 1 ; exprimés : 98

Nombre de voix obtenues :

Pascal Sagnol : 95 voix, élu.

Jean Sémon : 97 voix, élu.

Jean-Luc Chemorin : 96 voix, élu.

Danielle Desmaris : 94 voix, élue.

Gilles Préaut : 97 voix, élu.

Laurence Vincent : 95 voix, élue.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 22h.

À Chalon-sur-Saône, le 25 novembre 2019

Le secrétaire Jean-Luc Chemorin

Vu, la présidente Chantal Thévenot